

Conseil d'école N° 4

Jeudi 1 juin 2017 à 17h00

<u>Présents</u>: Mmes Godet (adjointe élémentaire), Tissinier (adjointe maternelle), Henar-Lodvitz (déléguée des parents d'élèves), Marinier-Gasset (déléguée des parents d'élèves), Dubois (déléguée des parents d'élèves), Crouzet (déléguée des parents d'élèves),

Mrs Borla (directeur), Pallas (maire), Bonnet (conseiller municipal),

Absents: Monsieur Cazeneuve (DDEN), Monsieur Ferrere, excusés. Mme Jollan.

Ordre du jour :

Bilans financiers (Association, coopérative, compte CCC SB),

Association de écoles : 1674€19
Coopérative scolaire : 5618€77

CCC Haut-Comminges: 7930€ (130€ /61 élèves)

- <u>Produits des activités éducatives</u>: vente de plantes (entre 400 et 500 euros).

-Bilan activités du deuxième trimestre.

Ski : 50 élèves ont participé aux sorties ski (semaine du 30 janvier au 3 février)

Total	Piou-piou	ourson	flocon	*	**	***	Étoile bronze et +
50	5	7	9	16	3	5	5

- Natation : 49 élèves ont participé aux sorties natation. 14 ont validé le niveau 1, 15 ont validé le niveau 2. Il serait souhaitable que le nombre de parents agréés soit plus important pour une meilleure prise en charge des enfants. Ce point précis sera abordé en réunion de rentrée de septembre 2017.
- 14 élèves ont validé le niveau 1 (fin CE1) 15 élèves ont validé le niveau 2 (fin CM2)

- Les trois sorties annoncées en réunion de septembre n'ont pas été faites, car le financement de la communauté de communes était incertain.
- Une sortie Natura 2000 avec les cycle 2 a été faite à la forêt de Marignac pour faire un herbier et des empreintes (biches). Une autre sortie auront lieu fin juin. Laurent Baraquin a encadré cette sortie.
- Un exercice PPMS, alerte attentat intrusion a été fait le mardi 16 mai 2017. Une évacuation en passant chez le voisin a été mise en place. Il en est ressorti que l'ensemble des classes ne doit pas « s'échapper » dans la même direction. Il a été discuté de la manière dont les enseignants se préviennent entre eux. La solution sms n'est pas adéquate. La mise en place d'une alarme avec code de couleur a été évoquée avec la nouvelle école.

- Prévisions effectifs septembre 2017.

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
5	2	6	7	8	6	11	4	11	60
20			25			15		60	

- Sortie et spectacle de fin d'année.

La sortie de fin d'année se fera au château de Bramevaque, lors de la dernière semaine d'école.

Le spectacle aura lieu le vendredi 23 juin 2017 à 14h00. Les parents demandent si l'un des deux spectacles annuels ne pourrait pas être fait hors temps scolaire pour permettre à plus de parents d'assister à la représentation. Les enseignants vont discuter de cette proposition.

- Questions diverses.

- Un problème est survenu à l'école entre deux enfants de maternelle. Ces deux élèves se cherchent et se disputent souvent. Un des parents a eu des mots et des gestes inadaptés envers l'autre parent (insultes, crachats...). Monsieur Borla demande à la mairie de faire le nécessaire car ces faits se sont passés sur la voie publique mais devant l'école. Des enfants de maternelle qui ont assisté à cette altercation ont été profondément choqués et il a fallu désamorcer cette situation en classe.
- Un tableau pour la classe de maternelle a été demandé car l'ancien est trop usé.La mairie demande à Mme Tissinier de lui indiquer les dimensions souhaitées.

- Une fuite au robinet d'eau et dans deux toilettes en classe de maternelle ont été constatées. Les enseignants demandent qu'elles soient réparées.
- Les toilettes au premier étage nécessitent des travaux (fuite chasse eau, urinoir).
- Mme Marika Vidal continuera de faire fonction d'Atsem (contrat prolongé par la communauté des communes). Il a été précisé que l'équipe pédagogique ne souhaite pas que madame Céréza assure les remplacements de Mme Vidal lors d'absence de cette dernière. La communauté des communes a entendu cette demande et assure qu'une autre remplaçante sera proposée.
- Un laisser aller au niveau du ménage a été constaté dans la classe de Madame Godet les mercredis et les vendredis (jour de ménage de Cathy Céréza).
- Des prises d'escalade de l'ancienne salle des fêtes sont à disposition de l'école. Il faudrait trouver un mur pour les fixer (pas ceux du préau à cause de la nature des murs). Possibilité sur les façades du bâtiment principal ? M. Borla prendra contact avec M.Mercanti de Pyrénées Hô.
- Il est rappelé que les enfants doivent être amenés en classe de maternelle par un adulte.

Questions des parents d'élèves (nombreuses):

- Le portillon , le matin, n'est pas toujours correctement refermé. Il est demandé à Marie-Christine d'être vigilante le matin et à la mairie de régler la gâchette.
- Un problème de chaleur est évoqué dans la classe de Mme Godet, notamment en période estivale. Il est demandé à Mme Godet de bien faire boire les enfants. Mme Godet confirme que les élèves boivent à la demande. Les parents d'élèves demandent si un ventilateur peut être acheté pour faire courant d'air. La mairie donne son accord.
- Sur quel critère les gens peuvent avoir une dérogation pour avoir un accès proche à l'école ? Monsieur le maire répond qu'il faut la carte handicapée.
- Il est demandé que le planning du péri éducatif soit distribué dans les temps (avant la fin de chaque mois).
- Une inquiétude se pose au niveau de la cantine. Anna crie beaucoup, elle a réutilisé le sifflet. Une réflexion irrespectueuse a été faite aux enfants par Marie Christine (caméra dans les toilettes). Les consignes de sécurité et d'hygiène ont été posées (lavage des mains des enfants, sécurité sur la route, gants hygiène, surveillance insuffisante).

- Prévoir un chauffage à la cantine, car il ne faisait que 17 degrés.Il faudra l'anticiper pour l'hiver prochain.
- Est-il possible de changer de prestataire de service pour la cantine ? Le collège de Saint-Béat pourrait-il faire des repas supplémentaires pour notre école ?
- Les enfants sont-ils couverts sur les activités périscolaires ? Réponse de la municipalité ; cela dépend du statut de chaque intervenant (employé municipal ,auto-entrepreneur ou employé d'une association). La mairie s'engage à vérifier ces assurances et à afficher une copie de leur propre assurance.
- Faut-il une autorisation de sortie pour aller manger dans la cantine transitoire ? La mairie va se renseigner.
- Une meilleure communication et une meilleure disponibilité sont demandées, par les parents d'élèves, à la municipalité.
- -Problèmes des activités périscolaires : Anna fait de la garderie et ne propose aucune activité aux enfants.
- -La sécurité est mal assurée (sur le temps de sortie et sur le temps de la garderie du péri scolaire).
- Un serpent a été vu sur le chemin de l'école. Il avait été demandé qu'un répulsif soit passé par la mairie. Cela n'a pas été fait.
- Est ce qu'un parent peut fournir un repas froid à un enfant non inscrit à la cantine à titre exceptionnel ?
- Les parties de foot donnent des bleus aux enfants. Faut-il interdire les ballons ? Les enseignants disent que non, mais ils s'engagent à être plus vigilants et rappellent qu'il a été précisé aux enfants qu'ils doivent jouer par niveau, les plus petits, notamment, ne doivent pas participer aux parties des plus grands.
- -Quels seront les futurs rythmes scolaires ? On attend plus de précisions de la part du ministère de tutelle.
- Est ce que les photos scolaires peuvent être faites par un autre photographe? ? Réponse de M.Borla ; pas de problème dans la mesure où le pourcentage redistribué à l'école (25%) ne change pas et que la qualité de la prestation reste identique.

Fin de séance 19h50.

Pour l'équipe pédagogique, Le directeur, Philippe BORLA